



MAIRIE D'ANOULD

LOCATION DE SALLES

Mme, M.

ASSOCIATION

ADRESSE



/ / / /

SOLLICITE L'AUTORISATION D'UTILISER LA SALLE :

DÉSIRE GRANET (uniquement les associations)

ROGER LOURY

MILLE CLUBS

Date : / /

Heures : de H à H

OBJET PRÉCIS DE L'OCCUPATION :

RÉUNION (Nombre de participants) :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Nombre de participants) :

REPAS (Nombre de participants) :

AUTRES, Précisez :

CONDITIONS D'UTILISATION :

L'organisateur s'engage à **remettre en place et en état de propreté, salle, tables, chaises et vaisselle.**

L'organisateur reconnaît qu'il est mis à sa disposition, de la vaisselle (inventaire fait avant et après l'utilisation par le responsable en présence de l'organisateur).

Il sera facturé tout bris ou manque de vaisselle.

Afin de garder la salle en état, il est formellement interdit de mettre aux murs scotch et punaises, sous peine de facturation de la remise en état.

ASSURANCE :

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à la disposition (certificat ou photocopie de la police d'assurance).

Fait à Anould, le / /

L'organisateur responsable,

MONTANT DE LA LOCATION : €

L'Adjoint,